

L'Espace National de Concertation pour l'éducation à l'environnement et au développement durable

éducation à l'environnement

ACTEURS

territoires

éducation au développement durable

Une dynamique en marche

Les initiatives en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable sont nombreuses, diverses, portées par des acteurs d'horizons variés sur tout le territoire français. Les enjeux relatifs à l'environnement et au développement durable nécessitent de rendre ces interventions plus nombreuses, plus partagées, plus cohérentes et plus efficaces.

S'appuyant sur les travaux du Grenelle de l'Environnement et de la Stratégie Nationale de Développement Durable, il est proposé, à l'initiative de la société civile organisée au sein du Collectif Français d'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD), de constituer un lieu de dialogue et de travail partenarial entre les parties prenantes, visant à développer et à renforcer l'efficacité de l'éducation à l'environnement et au développement durable : l'Espace National de Concertation (ENC).

27 organismes issus de l'Etat, de collectivités territoriales, d'associations, de syndicats de salariés, d'entreprises, d'acteurs territoriaux organisés signent l'acte de naissance de l'ENC, le 29 octobre 2009, lors des 2^{es} Assises nationales de l'EEDD, à Caen. [📄](#) : [Consulter le document-cadre pour un ENC - 2009](#)

Par cette démarche, ils affirment la nécessité de développer l'éducation à l'environnement et au développement durable auprès de tous, tout au long de la vie en se basant notamment sur l'expérience accumulée par les acteurs de terrain et reconnaissent l'importance de travailler en coopération et en partenariat. Ils s'engagent à participer à la mise en place de l'ENC et à contribuer aux travaux dans un esprit de partage et de mutualisation.

L'Espace National de Concertation pour l'éducation à l'environnement et au développement durable, se donne pour objectif de mettre en complémentarité et synergie les expertises et les compétences des diverses parties prenantes pour une démarche stratégique nationale concertée d'EEDD, en cohérence avec les dynamiques territoriales, du local à l'international.

Depuis cette date, de nouveaux participants ont rejoint la dynamique et s'associent aujourd'hui aux projets de contributions ou de réalisations de l'ENC, définis collégalement.

Objectifs de l'Espace National de Concertation

- ➔ **Echanger** sur les objectifs et stratégies de chacun des acteurs au niveau national dans le but de les mettre en synergie, de faire jouer les complémentarités et de gagner en cohérence.
- ➔ Contribuer au **développement d'une culture commune** pour l'éducation à l'environnement et au développement durable
- ➔ **Trouver des réponses collectives** aux problématiques rencontrées par les acteurs de terrain, en favorisant la mutualisation des ressources, la circulation de l'information et l'articulation avec les réflexions et dynamiques des espaces de concertation existants au niveau des territoires.
- ➔ **Etre force de proposition** pour la définition d'une stratégie nationale pour l'éducation à l'environnement et au développement durable.

[📄](#) : [Consulter la Charte de l'ENC - 2011](#)

Sphères d'acteurs actuels

L'Espace National de Concertation rassemble aujourd'hui, sur un principe de participation volontaire, une quarantaine d'organisations issues de 6 sphères d'acteurs :

- services de l'Etat, établissements et organismes publics
- collectivités territoriales
- associations
- syndicats de salariés
- entreprises
- espaces territoriaux de concertation pour l'EEDD

 : Consulter la liste des organisations participantes (sept 2011) p.4

Pour définir ses priorités d'actions et partager les avancées de chaque projet, les participants à l'ENC se réunissent en formation plénière, environ tous les trois mois.

Ces réunions plénières sont accueillies et facilitées, à tour de rôle, par des organisations participantes à l'ENC ayant notamment des disponibilités en salles, accessibles facilement.

Comment participer à l'ENC ?

- ➔ En partageant les objectifs de l'ENC au sein de son organisation ou de son territoire. Les acteurs territoriaux sont invités à rejoindre leur Espace Territorial de Concertation
- ➔ En signant la charte de l'ENC
- ➔ En participant aux réunions plénières et en contribuant aux travaux engagés au sein de l'ENC

L'Espace National de Concertation en action

Les participants à l'Espace National de Concertation se sont accordés pour initier et mettre en œuvre des travaux et projets :

- répondant à des enjeux prioritaires identifiés collectivement,
- dont les outils ou leviers de concrétisation prennent sens au niveau national,
- tenant compte de l'existant et porteurs de complémentarité avec les actions et projets menés à diverses autres échelles de territoires.

- Organisation
- Articulation avec la commission nationale française de l'Unesco (CNFU) - volet international
- Etat des lieux national pour l'EEDD
- Interactions entre dynamiques territoriales et ENC
- Filière et métiers pour l'EEDD

Pour conduire au mieux ce programme de travail, **l'ENC a constitué 5 groupes**, qui travaillent chacun sur des projets spécifiques.

Travaux du groupe « Organisation »

➔ Enquête sur les objectifs de l'ENC

Ce groupe a lancé en 2010 une enquête sur le rôle et les fonctions attendus d'un Espace National de Concertation. Le questionnaire a recueilli 47 réponses (*dont 12 acteurs territoriaux organisés, 4 ministères, 22 associations, 2 syndicats et 7 entreprises*). Cette enquête a permis de mieux clarifier les objectifs communs et les inscrire dans une charte, partagée par tous les participants, actuels et à venir.

➔ Elaboration de la charte de l'ENC

Cette charte précise les objectifs de l'ENC et les engagements des participants signataires. Elle s'appuie sur les grandes conférences et les textes d'importance pour l'éducation et la formation à l'environnement et au développement durable. Elle offre à une plus large représentation d'acteurs de participer et de contribuer à l'ENC. Chaque nouveau participant à l'ENC est invité à la signer.

Les trois questions de l'enquête portaient sur :

1 – Les attentes d'un Espace national de concertation relatif à l'éducation à l'environnement et au développement durable.

2 – L'ordre de priorité aux trois fonctions identifiées lors de la plénière du 18 juin 2010 :

- Force de proposition pour un projet « politique », (schéma de lignes directrices et d'orientations communes aux différentes composantes de l'ENC) ;
- Mise en cohérence nationale de l'existant (rôle d'expertise, d'évaluation, de partage de l'information) ;
- Mise en réseau et mutualisation avec les acteurs territoriaux et nationaux.

3 – La contribution que peut apporter votre organisme aux travaux de cet Espace national de concertation.

Les réponses sont accessibles sur :

https://spreadsheets.google.com/ccc?key=0AvuH9g_39PovdDF2V2poQ3c1c3R5My13cWh1ZUwzYUE&hl=fr&authkey=COag82M

Travaux du groupe « Articulation avec la CNFU - Volet International »

Ce groupe de travail « passerelle » s'appuie notamment sur des participants à l'ENC, qui sont par ailleurs membres de la Commission nationale française auprès de l'UNESCO (CNFU), pour favoriser les interactions entre les initiatives françaises et les processus, événements et acteurs internationaux.

► **Contribution au Rapport français 2010 à la Commission pour l'Europe des Nations-Unies (CEE-NU)** relatif à la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie 2005-2015 pour l'éducation en vue du développement durable (dite Stratégie de Vilnius), processus pan européen s'inscrivant dans le cadre de mise en œuvre de la Décennie 2005-2014 des Nations Unies en vue du développement durable, dont l'UNESCO est chef de file

► **Contribution aux travaux préparatoires en vue du Sommet mondial Rio 2012**

Dans le cadre du processus préparatoire au Sommet mondial Rio+20, le groupe élabore un **cahier d'acteur** présentant « la démarche ENC », mise en œuvre par la France. Il inscrit par ailleurs ses réflexions dans la perspective de prise en compte de l'éducation à l'environnement et au développement durable comme enjeu transversal essentiel de la gouvernance pour un développement durable.

Travaux du groupe « Dynamiques territoriales et ENC »

► **Favoriser les échanges et les liens entre les dynamiques territoriales et la dynamique nationale** est essentiel pour remplir les objectifs et missions de l'ENC. La préparation de la 2^e Journée Nationale de l'EEDD de 2011 et des 3^{es} assises de l'EEDD des 5, 6 et 7 mars 2013 constituent des projets et processus favorables et appropriés pour renforcer ces interactions.

Les membres de ce groupe participent aux dynamiques de préparation et de mise en œuvre de ces deux événements.

Travaux du groupe « Filières/Métiers pour l'EEDD »

Les acteurs engagés dans le champ de la formation initiale et/ou continue redéfinissent leurs diplômes, identifient les métiers de leur secteur ou repèrent une partie des emplois liés à l'éducation à l'environnement et au développement durable. L'ENC favorise les passerelles et incite à la mise en cohérence des différents niveaux de formation.

► **Construction de la filière éducation à l'environnement et au développement durable**

Le groupe a élaboré un plan d'action pour se donner les moyens de construire une filière de formation et de certification structurée et cohérente, en 3 propositions :

- Faire se rencontrer les acteurs, rassembler, échanger les informations
- Construire la filière éducation à l'environnement et au développement durable et structurer la branche professionnelle éducation à l'environnement et au développement durable
- Mobiliser les collectivités et les acteurs locaux pour une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins sur les territoires

► **Elaboration d'un Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport en matière d'EEDD (BPJEPS EEDD), avec le Ministère des Sports et de la jeunesse**

Le groupe a travaillé avec le Ministère des Sports et chargé de la jeunesse à la mise en place d'une certification BPJEPS EEDD dont l'arrêté de création a été publié le 27 juillet 2011.

La généralisation de la sensibilisation à l'environnement et au développement durable dans toutes les formations de l'animation et sportives et l'élaboration d'un certificat de spécialisation permettra de compléter un cursus préalable.

Travaux du groupe « Etat des lieux national pour l'éducation à l'environnement et au développement durable. »

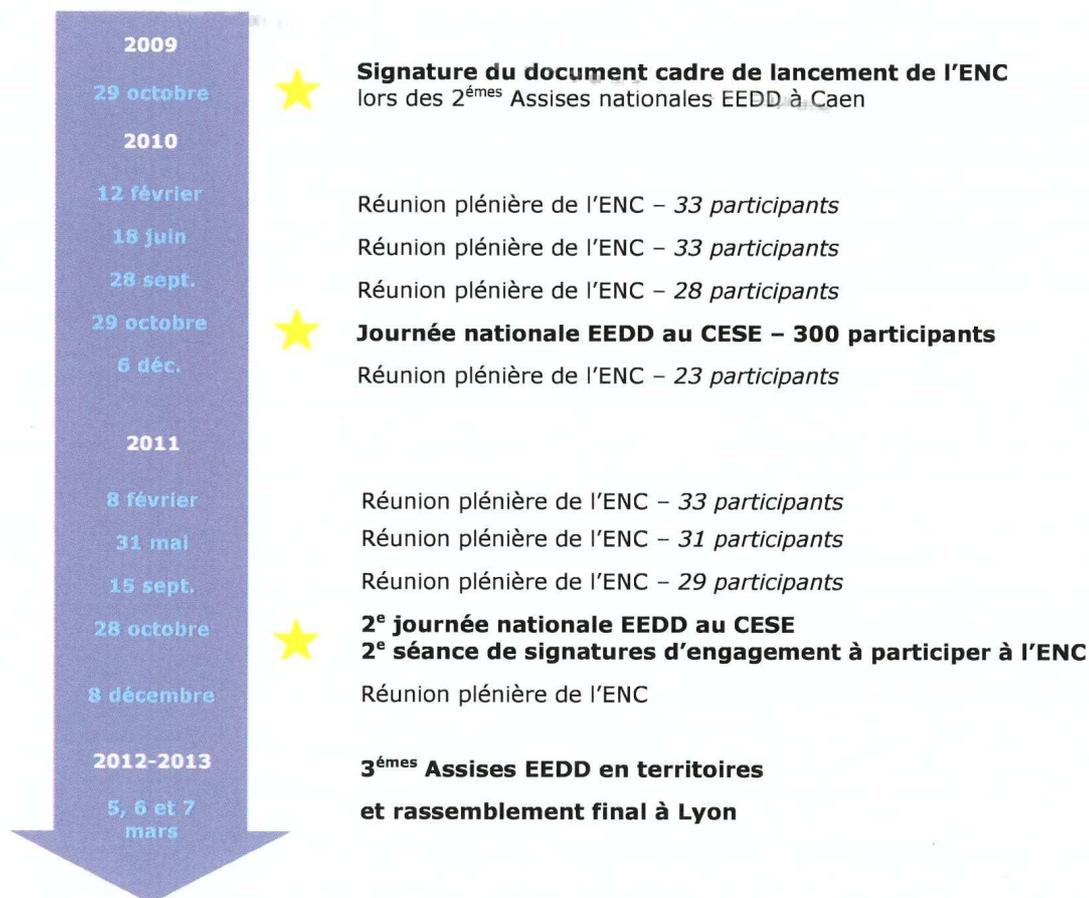
Les premières réflexions issues des débats en plénière de l'ENC ont été synthétisées sous la forme d'un cahier des charges des constats et enjeux pour un état des lieux national pour l'éducation à l'environnement et au développement durable. Constatant que des données d'ensemble relatives à l'éducation à l'environnement et au développement durable. en France ne sont pas - ou difficilement - disponibles à l'échelle nationale, l'ENC souhaite lancer un travail d'identification, d'observation puis de suivi portant notamment sur le périmètre de l'éducation à l'environnement et au développement durable, les innovations, les évolutions, le poids économique du secteur, la diversité et l'efficacité des initiatives...

La première amorce de ce travail est envisagée sous la forme de deux chantiers en parallèle :

► **Définir le cadre de faisabilité avec l'aide d'une mission d'appui**

► **Enquête auprès des participants ENC sur les attendus pour un état des lieux national pour l'éducation à l'environnement et au développement durable.**

Calendrier de travail de l'Espace National de Concertation



Annexe : liste des organisations participantes à l'Espace national de Concertation (mai 2011)

Organisations participantes à l'Espace National de Concertation – mai 2011

<p>Associations membres du Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (CFEEDD)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau Ecole et Nature (REN)* - Office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe (OFFEEE) * - Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (IFREE) * - Scouts et Guides de France (SGDF) * - Union nationale des Centres permanents d'Initiatives pour l'Environnement (UNCPIE) * - Comité 21* - France Nature Environnement (FNE) * - Réseau français des étudiants pour le développement durable (REFEDD) * - Fédération nationale des Francas* - Ligue de l'enseignement* - Fédération des Clubs Connaître et Protéger la Nature (FCPN) * - Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation actives (CEMEA) * - Eclaireurs et éclaireuses de France (EEDF) * - Association nationale des Petits Débrouillards (ANPD) * - Fondation WWF-France 	<p>Services de l'Etat, établissements et organismes publics,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commissariat général au développement durable (CGDD) * <i>du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement</i> - Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et - Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)* <i>du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative</i> - Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) <i>du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire</i> - Direction des Sports <i>du ministère des sports</i> - Direction générale de la mondialisation (DGM) <i>du ministère des affaires étrangères et européennes</i> - Mission développement durable <i>du ministère de la culture et de la communication</i> - ADEME * - Commission française pour l'UNESCO (CNFU)
<p>Syndicats de salariés membres du CFEEDD</p> <ul style="list-style-type: none"> - SGEN/CFDT* - SNES 	<p>Espaces territoriaux de concertation pour l'EEDD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plateforme EEDD de Provence Alpes Côte d'Azur * - Espace régional de concertation de Basse-Normandie - Espace régional de concertation EEDD de Rhône Alpes - Espace régional de concertation Auvergne
<p>Collectivités territoriales, associations d'élus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNR) * - Association des Régions de France (ARF) * - Conseil régional Basse-Normandie* - Ville de Caen* - Ville de Toulouse et Communauté urbaine de Toulouse - Association de promotion et de fédération des Pays* - Association des Maires de France (AMF) 	<p>Entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veolia - Groupe La Poste * - Eco-emballages - Nestlé Waters France - Electricité de France (EDF) - Fondation Nature et Découvertes - CICF-TEN * - Gaz de France –Suez –Lyonnaise des Eaux (GDF-SUEZ) - Conseil national des Chambres Régionales de l'Economie Sociale (CN –CRES) - Air France

* signataires du document-cadre pour la mise en œuvre d'un Espace National de Concertation lors des Assises nationales EEDD de Caen le 29 octobre 2009

Contacts

CFEEDD
Tél : 04 67 06 18 66
[roland.gérard -->-contact@cfeedd.org](mailto:roland.gérard-->-contact@cfeedd.org)

MEDDTL – Commissariat général au développement durable (CGDD)
Tél : 01 40 81 34 96
michelle.jouhaneau@developpement-durable.gouv.fr